

Interconnexion Appalaches-Maine : cinq municipalités de la MRC visées

Un texte de Jean-Hugo Savard
Le mercredi 28 novembre 2018

Le tracé proposé par Hydro-Québec pour y construire une importante ligne de transport d'énergie d'une centaine de kilomètres reliant le poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande, à l'État du Maine aux États-Unis est maintenant connu.

Cette interconnexion à courant continu de 320 kilovolts vise à accroître la capacité d'échange entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Le corridor envisagé se veut une solution de rechange à la suite de l'échec du projet Northern Pass qui devait initialement emprunter le territoire du New Hampshire.

Si le projet se réalise, la nouvelle ligne de transport traverserait les municipalités de Saint-Adrien-d'Irlande, Thetford Mines, Saint-Joseph-de-Coleraine, Disraeli Paroisse et Sainte-Praxède sur une distance totalisant 39,8 km. Dans la MRC du Granit, les 63,4 km restants passeraient par Stratford, Stornoway, Saint-Romain, Nantes, Sainte-Cécile-de-Whitton et Frontenac.

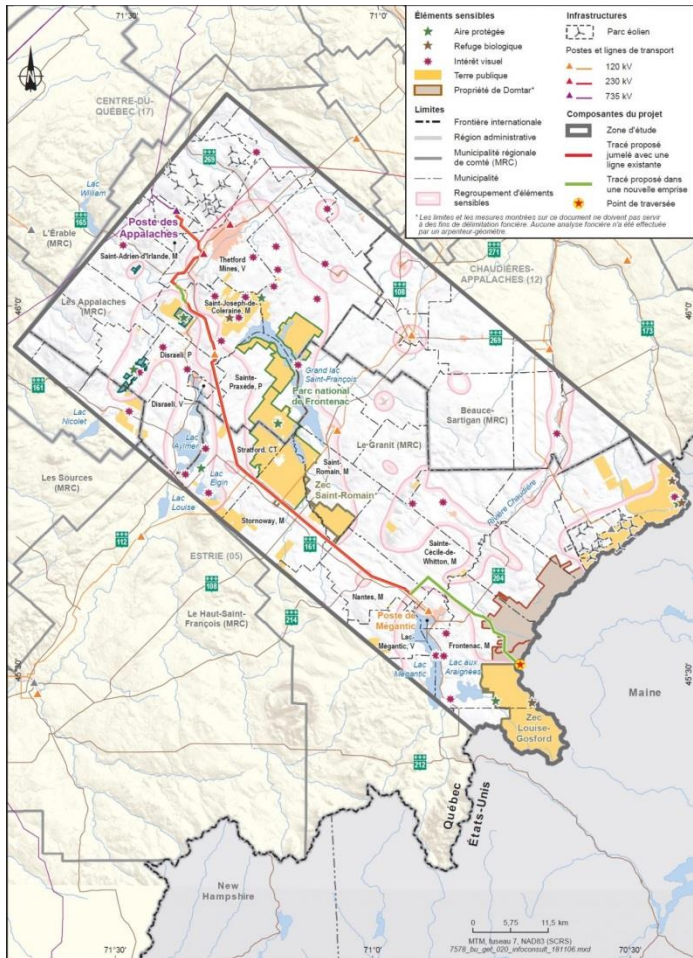
Des 103,2 km envisagés par ce tracé, 75,2 km longeraient un couloir déjà existant, ce qui aurait pour effet de minimiser les travaux de déboisement. Toutefois, la future ligne devrait s'en éloigner sur une distance d'environ 5 km aux abords d'un secteur minier à Thetford Mines, ce qui demanderait la construction d'une nouvelle emprise.

Dans le cadre de ce projet, Hydro-Québec prévoit d'ailleurs développer une nouvelle famille de pylônes. Une largeur de déboisement d'environ 25 m serait nécessaire lorsque la ligne serait jumelée avec celle déjà présente et de 43 m lorsqu'elle serait seule.

«Au cours des derniers mois, nous avons fait énormément de travail que ce soit en matière de relevés environnementaux et d'expertises en ingénierie. Nous avons aussi eu beaucoup de discussions dans le milieu pour bien comprendre la zone d'étude d'environ 5000 km carrés qui a été délimitée. Nous avons échangé avec plusieurs représentants du territoire tels que des élus et des associations à vocation touristique ou agricole», a mentionné la porte-parole d'Hydro-Québec, Lynn Saint-Laurent.

Elle a précisé que le tracé actuel se veut une proposition et que des améliorations pourraient y être apportées. «Nous sommes rendus à l'étape de l'info-consultation. Jusqu'à maintenant, ça semble assez bien reçu, mais je ne suis pas en train de vous dire que c'est chose faite. Il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes conscients et respectueux des différentes démarches qui doivent se succéder dans les semaines et les mois à venir.»

Pour aller de l'avant avec ce projet, Hydro-Québec doit recevoir au préalable les autorisations réglementaires nécessaires. La même démarche doit aussi être faite du côté des États-Unis par son partenaire Central Maine Power Company afin d'obtenir le permis présidentiel. Si tout va bien, la société d'État espère amorcer la construction de l'interconnexion au printemps 2021 pour une mise en service à l'automne 2022.



Accueil tiède

Le projet présenté par Hydro-Québec a reçu un accueil plutôt tiède de la part du préfet de la MRC des Appalaches, Paul Vachon, et de la mairesse de Saint-Adrien-d'Irlande, Jessika Lacombe.

Dans un premier temps, M. Vachon s'est réjoui des impacts minimes de ce projet sur la population et l'environnement, et ce, même si le tracé proposé prévoit emprunter une partie du parc national de Frontenac.

«Il y a un petit problème parce que la loi leur interdit de le faire, mais si Hydro-Québec le contournait, la destruction de l'aire de déforestation serait pire qu'obtenir une permission de passer. Nous parlons d'une zone de 500 mètres», a-t-il dit.

Une érablière se trouvant à Sainte-Praxède serait également impactée par l'élargissement du corridor existant.

M. Vachon n'a cependant pas caché son insatisfaction quant aux façons de faire de la société d'État au sujet des redevances qui seraient versées aux Municipalités se trouvant dans la zone ciblée. «Ils donnent 43 000 \$ par kilomètre et cette somme n'est pas récurrente. Nous leur disons que ce n'est pas intéressant. À titre d'exemple, nous recevons 1 % par année pour les éoliennes, mais Hydro-Québec n'est pas là du tout.»

De son côté, Jessika Lacombe souhaiterait aussi que les Municipalités aient l'entière liberté de choisir les projets qu'elles veulent réaliser. «Si nous recevons 155 000 \$, nous n'avons pas le choix de prendre cet argent pour soit créer un parc ou un espace vert. On s'entend qu'à Saint-Adrien-d'Irlande nous n'avons que cela des espaces verts. Nous n'en avons pas besoin. Nous voulons être les décideurs de nos projets.»

Notons enfin que les citoyens qui le désirent pourront obtenir plus d'informations sur ce projet puisqu'une équipe d'Hydro-Québec sera présente à la cache du Domaine de Thetford Mines, le mardi 4 décembre, entre 14 h et 20 h. Des rencontres personnalisées avec des propriétaires potentiellement touchés par ce projet ont aussi été prévues.

Municipalités traversées par le tracé proposé

- Saint-Adrien-d'Irlande (3,6 km)
- Thetford Mines (11,3 km)
- Saint-Joseph-de-Coleraine (14,7 km)
- Disraeli Paroisse (6,8 km)
- Sainte-Praxède (3,4 km)
- Stratford (9,9 km)
- Stornoway (14,8 km)
- Saint-Romain (0,8 km)
- Nantes (16,1 km)
- Sainte-Cécile-de-Whitton (5,5 km)
- Frontenac (16,3 km)

Calendrier

- Études d'avant-projet (Printemps 2018 – été 2019)
- Autorisations gouvernementales (Été 2019 – hiver 2021)
- Construction (Printemps 2021 – automne 2022)
- Mise en service (Automne 2022)